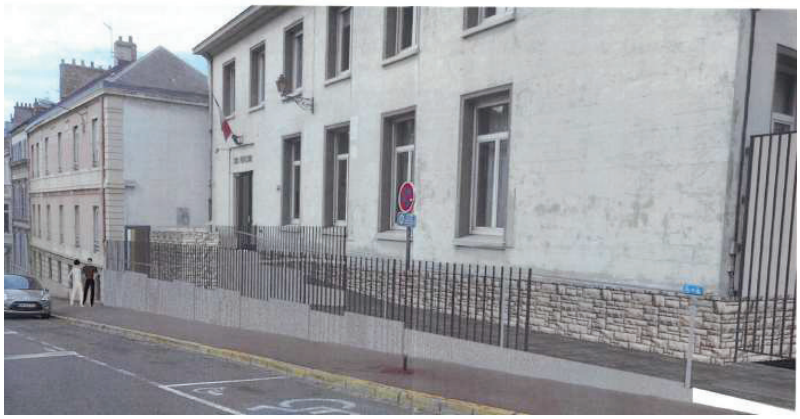
Aménagement de la Sous-Préfecture

131, Grand'Rue

62200 BOULOGNE-SUR-MER



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**MAITRE D'OUVRAGE**
PREFECTURE DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE
12, rue Jean-Sans-Peur - CS 20003
59800 LILLE

# Lot n°05
# REVETEMENTS DE SOLS & MURS

## CCTP

| | |
|---|---|
| Dossier | 15884 |
| Date | 07/08/2026 |
| Phase | DCE |
| Indice | 00 |

**ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE :**
Accèsmétrie
16, rue Jean Jacques Rousseau
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

# Sommaire

**Prescriptions techniques..... 3**
Consistance des travaux..... 3
Documents techniques de référence..... 3
Définition des supports..... 3
Réception et préparation des supports..... 3
Réception et contrôle..... 3
Préparation..... 4
Coordination..... 4
Qualité des matériaux..... 4
Finitions..... 4
Préparation et mise en oeuvre..... 4
Travaux de réception..... 4
Entretien des ouvrages..... 4
Essais..... 5
**Description des ouvrages..... 5**
Préparation des supports..... 5
Revêtement de sol..... 5
Revêtement de sol souple..... 5
Revêtement de sol carrelage ..... 5
Divers..... 6
Faïence..... 6

| Code | Désignation |
|---|---|
| 05.1 | **Prescriptions techniques** |
| 05.1.1 | **Consistance des travaux** |

La consistance des travaux, dessins d'exécution et de détails et la coordination avec les autres entreprises font l'objet du Cahier des Clauses Spéciales des DTU.
Les travaux comprennent la fourniture des matériaux nécessaires aux travaux, leur pose, déplacements et enlèvements, ainsi que le nettoyage et l'enlèvement de toutes projections sur les parois verticales et sols, etc..., ainsi que tous déchets et gravois résultant des travaux et leur enlèvement aux décharges publiques.

05.1.2 **Documents techniques de référence**

Ce sont tous ceux cités au Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) et tous ceux connus à la date de remise des offres. Les matériaux mis en oeuvre et l'exécution des ouvrages devront répondre aux prescriptions contenues dans les documents techniques et normes en vigueur. L'ensemble des DTU, des règles de calcul, les Normes Françaises, les règlements et règles administratifs, et plus particulièrement pour le présent lot :

a) DTU
- DTU 26.2 : chapes et dalles à base de liants hydrauliques
- DTU 52.2 : revêtements de sols collés
- DTU 55 : revêtements muraux scellés
- DTU 59.2 : revêtements plastiques épais et son CCS.
- DTU 53 : Cahier des Charges pour la fourniture des revêtements de sol linoléum ( à titre de référence)

b) Normes
- les Normes de la classe NF P 01.001 : dimensions et coordinations des ouvrages et des éléments de construction.
- Norme NF P 90 203

Les Cahiers des Clauses Spéciales des DTU cités sont applicables.
L'entrepreneur se reportera au CCS du DUT 59.2 pour la définition de :
- La consistance des travaux
- La coordination
- Le contrôle d'exécution et réception des travaux.

Les cahiers du C.S.T.B.
- Cahier 1005 du N° 115 : directives communes pour l'agrément des revêtements de sols minces.
- Cahier 1005 du N° 115 : directives communes pour l'agrément des revêtements de sols plastiques
- Cahier 286 du N° 35 : cahier des charges de préparation des ouvrages en vue de la pose des revêtements de sols minces.

Le règlement de sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public et tous les règlements directs complétants ou modifiants les documents susvisés ayant trait aux présents travaux et connus au jour de la remise des offres.

Les réglementations concernant
- risques d'incendie
- code du travail
- règlement d'hygiène départemental
- règles et prescriptions des services publics : EDF-GDF-EAU-PTT.

05.1.3 **Définition des supports**

Conformément au cahier des charges 286, livraison 35 du CSTB, l'entreprise de pose engage sa propre responsabilité dès l'instant où elle accepte de poser, c'est à dire l'équivalent à la réception du support. La décision d'application de ces préconisations appartient au Maître d'Oeuvre.

Les supports seront conçus et exécutés conformément aux DTU et règles professionnelles suivantes :
- BAEL 80,
- Annales de l'ITBTP N° 482 de mars avril 1990 . Travaux de dallage .. Règles professionnelles,
- Cahier des Charges de préparation des ouvrages en vue de la pose des revêtements de sols minces (CSTB N° 286-livraison 35)
- DTU 26.2 chapes et dalles à base de liants hydrauliques,
- DTU 21 : exécution des travaux en béton.

Type de supports :
- Béton surface
- Chape incorporée
- Chape rapportée.

05.1.4 **Réception et préparation des supports**

05.1.4.1 **Réception et contrôle**

Code | Désignation

Les dispositions constructives propres à éviter les remontées d'humidité ayant été respectées :

- aspect de surface du support : lisse, régulier, sans flache ni bosse, exempt de traces de plâtre ou de peinture, d'huile de démoulage, de produit de cure non résorbé ou de laitance non adhérente. Détection de fissures mêmes micrométriques qui peuvent entraîner des désordres.

- Siccité du support : l'humidité résiduelle doit être testée par hygromètre et se situer entre 3 et 4 % pour permettre la pose. Pour une chape de 5 mm d'épaisseur : attendre 10 semaines en été et 12 à 14 semaines en hiver.

- Tableau de tolérances

| Type de support | Béton surfacé | Chapes incorporées | Chapes rapportées |
|---|---|---|---|
| Tolérance du support, règle de 2,00 m | 3 mm | 3 mm | 3 mm |
| Etat de surface du support | Fin et régulier | Fin et régulier | lisse,fin et régulier |
| Prestations dues par le lot | Ponçage du support si nécessaire Enduit lissage P3 de 3 mm | Ponçage du support si nécessaire Enduit lissage P3 de 3 mm | Ponçage du support si nécessaire Enduit lissage P3 de 3 mm |
| Tolérance ouvrage fini, règle de 2,00 m | 3 mm | 3 mm | 3 mm |

05.1.4.2 **Préparation**

1. Traitement des joints :
- de dilatation : le revêtement doit être arrêté de part et d'autres, le joint sera recouvert d'un profilé métallique ou plastique fixé sur un seul côté,
- de retrait scié : ce joint sera rebouché après séchage du dallage. Nettoyage du joint, application d'un primaire d'accrochage adapté au produit de remplissage à base de résine époxyde coulante pour remplir parfaitement le joint, saupoudrage au sable de quartz.
- de construction : les reprises de coulées apparaissent sous forme de fissures ou de microfissures rectilignes.

2. Traitement des fissures : les fissures dont la largeur est millimétriques de 0,5 à 4 mm doivent être ouvertes et rebouchées par injection de résines époxydes. Avant polymérisation de la résine, saupoudrage au sable de quartz pour accrochage mécanique.

3. Application du primaire : application sur la totalité du support d'un primaire d'acétate de polyvinyle acrylique compatible avec le ragréage.

4. Application d'enduit de classe P4.

05.1.5 **Coordination**

L'entrepreneur du présent lot se mettra en relation avec les autres entrepreneurs pour la réception des subjectiles suivant article 3 du CCS, entrepreneur de Gros Oeuvre il sera prévu à cet effet, par le présent lot une réception des supports contradictoirement avec le Lot Gros Oeuvre sur les parties de plancher crées.

05.1.6 **Qualité des matériaux**

Contrairement à l'article 4.2 du CCS et en accord avec l'article 4.1, les matériaux indiqués le sont à titre qualitatif. Le choix sera donc fait par l'entrepreneur sous sa responsabilité pour des matériaux de qualité équivalente ayant une aptitude à la fonction selon la protection et l'état de finition recherchés. Pour chaque matériau proposé, l'entrepreneur fournira avec son offre tous les éléments permettant de juger de la qualité, de l'aptitude à l'emploi, durabilité, etc, des produits. Le Maître d'oeuvre pourra exiger tous certificats d'essais, avis techniques qui lui semblerait utiles.

05.1.7 **Finitions**

Tous les prix comprendront les accessoires de finition, tout habillage nécessaire pour une parfaite finition, même si ceux-ci ne sont pas explicitement décrits.

05.1.8 **Préparation et mise en oeuvre**

Les préparations avant travaux seront exécutées suivant articles 4.1 et 4.2 du DUT 59.2. Les travaux de mise en oeuvre des produits seront exécutés suivant article 4.3 du DUT 59.2. L'application des produits sera faite conformément aux indications données par les fournisseurs qui pourront être convoqués par le Maître d'oeuvre pour tous compléments d'informations concernant les conditions d'emploi, mode d'application, caractéristiques des finitions, séchages, etc, au titre d'assistance technique sans que cela décharge l'entreprise de ses responsabilités. Les protections des ouvrages terminés restent à la charge de l'entreprise jusqu'à la réception.

05.1.9 **Travaux de réception**

A la mise en oeuvre, le contrôle permettra de s'assurer que les règles d'exécution du DTU, les règles de l'art, les règlements et les prescriptions en vigueur, ont été observées. A la réception, les contrôles porteront sur la bonne exécution et finition des ouvrages. Dans le cas de malfaçons, l'entrepreneur devra refaire les ouvrages défectueux et corriger celles-ci, si l'Architecte ne juge pas le remplacement nécessaire.

05.1.10 **Entretien des ouvrages**

Jusqu'à l'entier achèvement et la réception des travaux, l'entrepreneur remplacera, aux frais du responsable, les objets soustraits ou détériorés. Tous les ouvrages devront être livrés en parfait état d'achèvement, de finition et de propreté. Pendant et après réception, prononcée sans réserve, l'entrepreneur assurera l'entretien de ses ouvrages. Au cas où, pendant l'année de garantie, des défectuosités apparaîtraient, l'entrepreneur devra, avant la réception remédier à ses frais aux inconvénients signalés jusqu'à ce que ces ouvrages aient été reconnus par l'Architecte comme donnant entière satisfaction.

| Code | Désignation |
|---|---|
| 05.1.11 | **Essais**<br>Des essais de contrôle de résistance sur ouvrages exécutés pourront être demandés par l'Architecte. Les frais d'essais seront à la charge de l'entrepreneur. Les échantillons des divers produits à mettre en oeuvre restent soumis à l'agrément de l'Architecte. |
| 05.2 | **Description des ouvrages** |
| 05.2.1 | **Préparation des supports** |
| 05.2.1.1 | **Chape mortier**<br>Réalisation d'une chape au mortier de ciment sur dalle béton, destinée à recevoir un revêtement de sol collé, avec grillage anti-fissures, dressée à la règle et lissée afin d'obtenir la planéité et l'état de surface correspondant aux différents types de revêtements.<br>Compris tous joints de fractionnement réglementaires.<br>Compris curring ou protection de surface de façon à éviter la dessiccation trop rapide et limiter le retrait.<br>Épaisseur minimum 60 mm.<br>Nota : Les chapes devront être totalement désolidarisées des éléments porteurs en gros-oeuvre.<br>**Mode de métré :** Au m²<br>***Localisation** : Selon plan de repérage* |
| 05.2.1.2 | **Ragréage**<br>Fourniture et mise en œuvre d'un enduit de lissage pour les sols U4P3 comprenant :<br>- le dépoussiérage et l'aspiration de l'ensemble des surfaces en préalable à tous travaux,<br>- le primaire d'accrochage,<br>- l'enduit de lissage de classement P3 faisant l'objet d'un avis technique en cours de validité,<br>L'enduit sera exécuté conformément au Cahier des Prescriptions Techniques des enduits de lissage de sols intérieurs.<br>Les supports sont constitués soit par des dalles ou dallages béton, soit par des chapes ciment.<br>Épaisseur de l'enduit : 5mm au minimum suivant état du support.<br>Nota : Toute mise en œuvre d'enduit de lissage vaudra acceptation implicite du support.<br>**Mode de métré :** au m²<br>***Localisation** : Selon plan de repérage* |
| 05.2.2 | **Revêtement de sol** |
| 05.2.2.1 | **Revêtement de sol souple** |
| 05.2.2.1.1 | **Revêtement PVC type Interface Northern Grain LVT ou équivalent**<br>Fourniture et pose de revêtement de sol en lés de 250 x 1000 mm.<br>Les lés doivent être sorties de leur carton au minimum 24 heures avant la pose.<br>Pose à simple encollage avec une colle acrylique ou colle bi-réactive.<br>Les lés doivent être appliquées par bande à reculons et en partant du mur le plus éloigné de la porte pour ne pas écraser la colle. Equilibrage des coupes en périphérie.<br>Pose sur support parfaitement plan et comprenant toutes les sujétions de pose telles que les marouflages, découpes, raccords et calepinage.-<br>Marque : LVT ou équivalent<br>- Type : INTERFACE<br>- Modèle : NORTHERN GRAIN<br>- Epaisseur : 4,5 mm<br>- Dimensions des lés : 25 x 100 cm<br>- Réaction au feu : (EN ISO 9239-1) Euroclass B-s1 (EN 13501-1)<br>- Performance acoustique : 16 dB<br>- Utilisation : COURANTE<br>- Teinte : Dans la gamme du fabricant<br>**Mode de métré :** au m²<br>***Localisation** : Selon plan de repérage* |
| 05.2.2.1.2 | **Plinthes PVC**<br>Fourniture et pose de plinthe semi-rigide homogène en PVC expansé avec lèvre souple coextrudée de 60 mm de hauteur.<br>Pose en simple encollage.<br>Coloris coordonnables avec les sols (à définir par la maîtrise d'œuvre).<br>Compris coupes et toutes sujétions de mises en œuvre pour une finition soignée.<br>**Mode de métré :** au ml<br>***Localisation** : W PMR* |
| 05.2.2.2 | **Revêtement de sol carrelage** |
| 05.2.2.2.1 | **Revêtement carrelage GC de marque NOVOCERAM**<br>Fourniture et pose de carreaux en grès étiré porcelainé suivant les normes EN 121/176/186/187 (NF P 61-401/402/403/405) recevant une couverte d'oxydes métalliques cuite vers 1300°C.<br>Comprenant le coltinage, la répartition des matériaux, le traçage et l'implantation suivant le calepinage du fabricant et/ou de la maîtrise d'œuvre compris les pièces spécifiques telles que des cabochons, filets décoratifs, etc. Coupes égales au pourtour des pièces.<br>Coulage des joints au mortier "M2", nettoyage à la sciure.<br>- Marque : NOVOCERAM ou équivalent |

| Code | Désignation |
|---|---|
| | - Série SAMSARA ou techniquement et visuellement équivalent<br>- Technologie : Grès Cérame technique<br>- Épaisseur : 7,6 mm<br>- Classement : U4P4E3C2<br>- Format : 30x30 ou 45x45 cm<br>- Finitions :<br>Lisse U4 P4 E3 C2 - R10 - A<br>Antidérapant Structuré U4 P4 E3 C2 - R11 - A+B<br>- Coloris au choix de l'architecte sur présentation de la gamme complète.<br>**Mode de métré :** au m² |
| | ***Localisation** : Entrée principale* |
| 05.2.2.2.2 | **Plinthes assorties** |
| | Fourniture et pose de plinthes assorties au revêtement de sol carrelé<br>- hauteur 7 cm à 12cm au choix de la MOA dans la gamme du fabricant.<br>- Pose au mortier colle épais adjuvanté avec joint 2mm de largeur.<br>- y compris nettoyage soignée<br>**Mode de métré :** au ml |
| | ***Localisation** : Entrée principale* |
| 05.2.2.3 | **Divers** |
| 05.2.2.3.1 | **Profilés d'arrêt de revêtement de sol** |
| | Fourniture et pose de profilés de finition en laiton ou chromé pour l'arrêt des revêtements de sol.<br>Le profilé sera défini en fonction de l'épaisseur des revêtements de sol.<br>Fixation dans le mortier colle y compris coupes et toutes sujétions de mises en œuvre pour une finition soignée.<br>**Mode de métré :** au ml |
| | ***Localisation** : Selon plan de repérage* |
| 05.2.2.3.2 | **Tapis rigide d'entrée** |
| | Fourniture et pose d'un tapis rigide d'entrée polyvalent avec profilés en aluminium et inserts caoutchouc, brosses et textiles.<br>Y compris découpes, ajustage et nettoyage en fin de travaux.<br>Propriétés du revêtement :<br>- Composé de modules constitués de profilés en aluminium avec en surfaces des bandes d'essuyages insérées en caoutchouc antidérapant, en brosses grattantes ou en textiles absorbants<br>- Son envers sera équipé de bandes d'amortissement en mousse, isolant le tapis du support contre l'usure et les nuisances sonores<br>- Accessible aux personnes à mobilité réduite<br>- Grande résistance au trafic intense<br>- Classement au feu : Textile : bfl-s1 / Caoutchouc / Cfl - s1 / Brosse : Cfl-s1<br>- Résistance au glissement : R9 minimum<br>- Résistance à la cigarette (pas de brûlure en surface)<br>- Résistants aux agents chimiques, traitement de finition facilitannt l'entretien<br>- Sans Phtalate.<br>Compris cadres :<br>Fourniture et pose de cadres à encastrer ou rampe anti-butoirs<br>Garnissage des fonds par chapes en ciment lissé ou ragréage.<br>Décors et coloris au choix de la M.O. sur présentation d'échantillons.<br>La pose du revêtement sera effectuée dans les règles de l'art et selon les recommandations du fabricant.<br>**Mode de métré :** Au m² |
| | ***Localisation** : Accès public* |
| 05.2.3 | **Faïence** |
| 05.2.3.1 | **Pose de faïences** |
| | Fourniture et pose de carreaux de faïence comprenant:<br>- Pose au mortier colle épais adjuvanté avec joint 2mm de largeur.<br>- Jointoiement au mortier spécial prêt à l'emploi à base de résines synthétiques, d'additifs hydrofugeant et pigments de coloration.<br>- Etanchéité sur éléments sanitaires par joint acrylique blanc lissé qualité fongicide à élasticité permanente.<br>- Coupe, chute et sujétions de mise en œuvre suivant indication du fabricant.<br>La réalisation de cet ouvrage devra respecter les points suivants :<br>- Un échantillon de 4 carreaux avec les joints sera soumis à la Maîtrise d'oeuvre et au Maître d'ouvrage pour approbation.<br>- Type : Pâte Blanche recouvert d'émail vitrifié.<br>- Format : 20 x 20cm ou 25 x 40cm<br>- Dimensions : au choix du MOA dans la gamme du fabricant<br>- Choix : groupe B III correspondant à la désignation commerciale "Premier choix ou Bon choix".<br>- Fiche de contrôle des caractéristiques techniques produits faïences de la norme EN14411 Version 2012<br>- Support : plaques de plâtre ou enduit mince<br>Y compris système de protection à l'eau sous faïences.<br><br>Hauteur 1,20 m en périphérie des sanitaires<br>Hauteur 0,60 m sur paillasse Sanitaire<br>Hauteur 0,60 m en crédence plan de travail Cuisine. |

| Code | Désignation |
|---|---|
| | **Mode de métré :** Au m²<br>***Localisation** : WC PMR* |

# RECAPITULATIF
# Lot n°05 REVETEMENTS DE SOLS & MURS

**05.1 - Prescriptions techniques**

- 05.1.1 - Consistance des travaux
- 05.1.2 - Documents techniques de référence
- 05.1.3 - Définition des supports
- 05.1.4 - Réception et préparation des supports
    - 05.1.4.1 - Réception et contrôle
    - 05.1.4.2 - Préparation
- 05.1.5 - Coordination
- 05.1.6 - Qualité des matériaux
- 05.1.7 - Finitions
- 05.1.8 - Préparation et mise en oeuvre
- 05.1.9 - Travaux de réception
- 05.1.10 - Entretien des ouvrages
- 05.1.11 - Essais

**05.2 - Description des ouvrages**

- 05.2.1 - Préparation des supports
- 05.2.2 - Revêtement de sol
    - 05.2.2.1 - Revêtement de sol souple
    - 05.2.2.2 - Revêtement de sol carrelage
    - 05.2.2.3 - Divers
- 05.2.3 - Faïence

Fait à _____

le _____

| Bon pour accord, signature, Maître d'Ouvrage | Signature et cachet de l'Entrepreneur |
| --- | --- |
| | |